

Ville de Paris

Direction de la Jeunesse
et des Sports

L'utilisation des
équipements
sportifs parisiens
par le public
associatif



1^{er}
arrondissement



Vers une meilleure connaissance des utilisateurs des aires sportives parisiennes

L'obtention des Jeux Olympiques de 2024 est le point d'orgue de la politique engagée en faveur du développement du sport par la Ville de Paris, avec pour ambition d'ancrer les pratiques sportives dans le quotidien des habitants.

Ainsi, les élus de la Ville de Paris ont souhaité poursuivre une action publique innovante prenant en compte les évolutions des différentes pratiques sportives. Cette politique ambitieuse ne se fait pas au détriment du mouvement sportif, qui constitue un partenaire incontournable de la Ville.

C'est ainsi que près de 2 000 clubs bénéficient, chaque année, des infrastructures sportives de la Ville, à travers plus de 1,5 million d'heures de créneaux mis à disposition.

Conscients que la non-accessibilité aux différentes aires sportives constitue un frein au développement de la pratique, les élus de Paris ont engagé, en 2016, un plan de simplification pour les associations sportives, avec un volet dédié à l'optimisation des créneaux dans les différentes installations sportives.

La mise en place de ces mesures a donc permis de répondre de manière efficace aux besoins des clubs et des pratiquants. Pour autant, ces différents leviers ne permettent pas de répondre à l'ensemble des demandes, toujours plus nombreuses, et la plupart des aires sportives semblent aujourd'hui saturées.

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Paris a donc initié un travail visant à dresser un état des lieux de l'évolution du nombre de créneaux mis à disposition des associations ainsi qu'une analyse des structures et de leurs pratiquants, utilisatrices des différentes aires.

Souhaitant que ce travail éclaire les choix des élus en faveur d'un meilleur accès aux centres sportifs pour les Parisiens, l'analyse, tant quantitative que qualitative, a été déclinée sur l'ensemble des arrondissements de la Ville.

Il s'appuie à la fois sur une lecture des plannings d'une semaine type pour chaque aire sportive (avec un comparatif entre les saisons 2014-2015 et 2017-2018), et sur un recueil qualitatif auprès des associations utilisatrices, visant à mieux identifier les profils de leurs adhérents.

5 précisions méthodologiques pour mieux appréhender les différentes données

1. La base de référence

La base de référence pour l'analyse des créneaux et des volumes d'heures est une extraction du fichier AIREs pour la semaine du 30/09 des années 2014 et 2017.

L'analyse de la densité des aires sportives rapportées à la population, de la typologie d'aires et la comparaison avec des communes de taille équivalente s'appuient sur les données du Recensement des Equipements Sportifs (RES) du Ministère des Sports.

2. Le calcul du volume d'heures

Pour plus de stabilité entre les 2 années de référence (2014 et 2017), le calcul des volumes d'heures hebdomadaires n'intègre que les créneaux périodiques et annuels, excluant, de fait, les créneaux mobilisés par les associations sur les périodes de vacances scolaires. Seul le calcul des heures ouvertes au public tient compte des heures périodiques et ponctuelles.

Le calcul des volumes d'heures est hebdomadaire. La projection en volume d'heures annuelles se base sur le nombre d'heures de créneaux hebdomadaires X 35 semaines.

3. Le retraitement des créneaux

Les créneaux non ouverts à la réservation (travaux, fermeture...) n'ont pas été pris en compte dans la base de données.

4. La lecture des familles et disciplines pour les associations

L'analyse des familles et des disciplines s'appuie sur les éléments déclarés par les associations lors de leur demande des créneaux.

5. L'analyse du profil des pratiquants

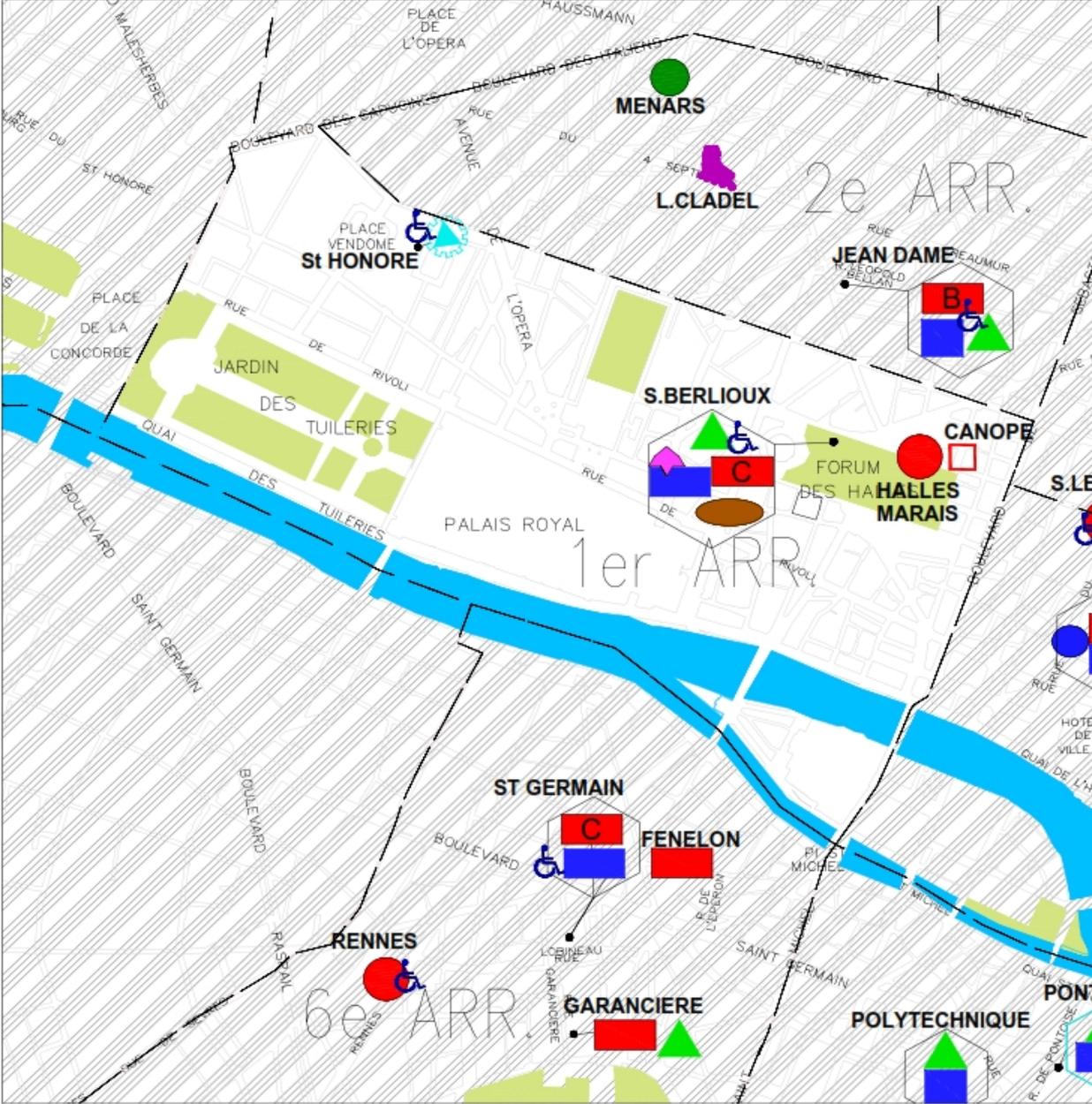
La prise en compte du profil des utilisateurs et des logiques de pratique sur les différents créneaux s'appuie sur les éléments déclaratifs des associations dans le cadre d'une enquête menée auprès de l'ensemble des associations utilisatrices.

1^{er} arrondissement

La place des installations sportives
sur l'arrondissement et le volume
de créneaux dédiés à la pratique

1

Cartographie des centres sportifs de l'arrondissement



MAIRIE DE PARIS

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
25, Boulevard Bourdon 75004 Paris

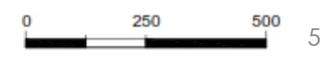
PLAN DU PREMIER ARRONDISSEMENT

EQUIPEMENTS DE LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

LEGENDE

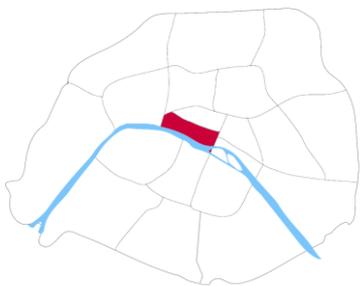
<ul style="list-style-type: none"> CENTRE SPORTIF LIMITES ARRONDISSEMENTS EQUIPEMENT CONCEDE STADE GYMNASE <ul style="list-style-type: none"> Type A : 20m x 15m Type B : 30m x 20m Type C : 40m x 20m TEP rattaché à un site (estivages-douches) TEP INDEPENDANT (estivages-douches) TENNIS* PISCINE BASSIN ECOLE BAINS DOUCHES SALLE DE SPORT AUTRES EQUIPEMENTS 	<ul style="list-style-type: none"> CENTRE CONCEDE CENTRE PARIS ANIM' KIOSQUE JEUNES ESPACE PARIS JEUNE CENTRE PARIS ANIM' ANNEXE TERRAINS EN ACCES LIBRE AIRE SPORTIVE EXTERIEURE (Parcours de sport et street work out) CITY STADE ROLLER-PARK/SKATEPARK PATINOIRE TENNIS DE TABLE MUR D'ESCALADE BOULODROME EN TRAVAUX ACCESSIBLE POUR HANDICAPES
--	---

Echelle : 1/1000e	N° Plan : 01	Indice :
Modifié Par : DE LA PORTE DES VAUX Béatrice	Date de Modification : 16 Mars 2017	



1

Un arrondissement qui présente une faible diversité d'aires sportives



Avec une population municipale de 16 717 habitants au 1^{er} janvier 2014 (INSEE), le 1^{er} arrondissement est le moins important de la capitale : il regroupe près de 0,8% de la population communale (dernier arrondissement en nombre d'habitants).

Avec 24 aires sportives, soit 0,8% de l'offre globale parisienne, il constitue l'arrondissement le moins doté en terme d'infrastructures sportives.

S'il dispose d'un faible nombre d'aires, le 1^{er} arrondissement se situe toutefois dans la moyenne parisienne en volume d'équipements rapporté à la population (14,36 aires sportives pour 10 000 habitants, contre 14 à l'échelle de Paris, soit le 7^{ème} arrondissement de Paris en terme de densité).

De plus, à l'instar des autres arrondissements parisiens, il se caractérise par une sous dotation globale, en comparaison des communes françaises de taille équivalente (entre 16 000 et 17 000 habitants) dont la moyenne se situe à près de 39 aires sportives pour 10 000 habitants.

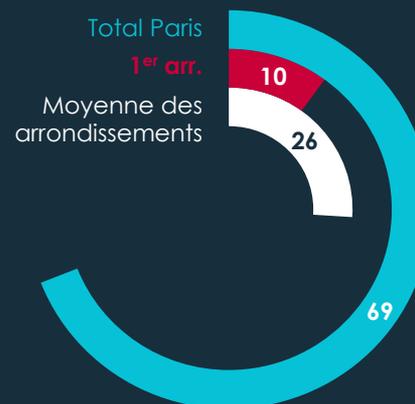
Au-delà du volume, les aires sportives de l'arrondissement se caractérisent par une faible diversité, avec 10 types d'aires différentes recensées (contre 26 en moyenne à l'échelle de Paris).

Taux d'aires sportives pour 10 000 habitants et comparaison à l'échelle de Paris et de communes de taille équivalente

Communes de taille équivalente	39
Ville de Paris	14
1 ^{er} arr.	14,4

Source : Recensement des équipements sportifs, Ministère des sports – Traitement Mouvens, 2018

Nombre d'aires sportives différentes sur l'arrondissement



Source : Recensement des équipements sportifs, Ministère des sports – Traitement Mouvens, 2018

1 Les associations sont les principales bénéficiaires des créneaux mis à disposition dans les aires sportives de l'arrondissement

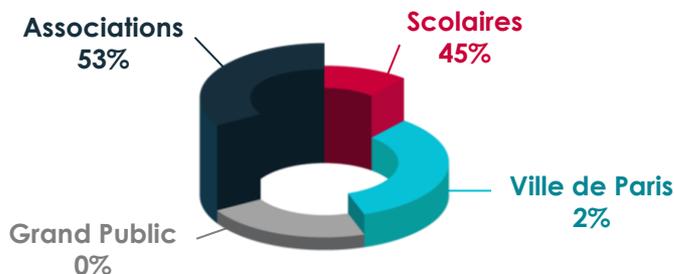
Avec 421 heures hebdomadaires de réservation régulière des aires sportives en 2017 (soit environ 14 752 heures annuelles, hors vacances scolaires), le 1^{er} arrondissement permet l'accès aux aires sportives. En 2017, 268 créneaux ont été occupés périodiquement, soit une moyenne de 1h34 environ par créneau.



268 créneaux hebdomadaires
réservés en 2017 représentant
421 heures hebdomadaires

Les aires sportives sont principalement ouvertes à 3 types d'utilisateurs : les associations, les scolaires et la Ville de Paris. Sur cet arrondissement, les associations sont les principales utilisatrices des créneaux mis à disposition (224 heures par semaine, soit 53% en 2017), augmentation observée de 2014 à 2017.

Répartition des volumes d'heures hebdomadaires de réservation par profil d'utilisateurs en 2017



Au-delà des associations, 45% des créneaux (soit environ 190 heures) sont dédiés à la pratique physique et sportive des établissements scolaires. La part des créneaux scolaires est en augmentation de 6% de 2014 à 2017. L'arrondissement compte environ 17 établissements ou structures scolaires utilisatrices, qui fréquentent prioritairement le centre sportif Suzanne Berlioux (gymnase et piscine).



Une hausse globale des volumes de créneaux entre 2014 et 2017, notamment pour les associations et les scolaires

Près de 49 créneaux hebdomadaires supplémentaires ont été créés entre 2014 et 2017 (+22%), conduisant ainsi à une hausse globale de 22h30 d'ouverture supplémentaire par semaine.



+ 22 heures hebdomadaires
entre 2014 et 2017

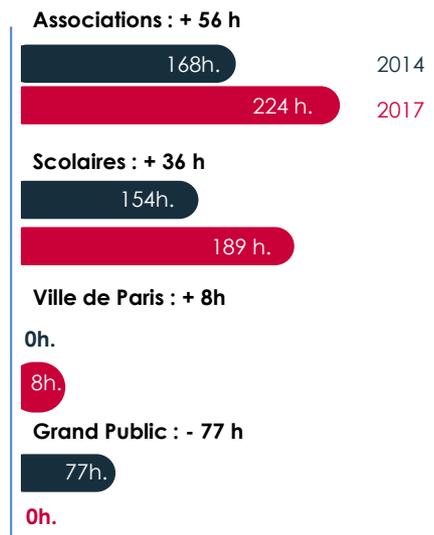
Cette hausse représente plus de 780 heures annuelles ouvertes en plus hors vacances scolaires (base de 35 semaines).

Volume de créneaux réguliers réservés en 2014 et 2017 par l'ensemble des utilisateurs des aires sportives

+ 49 créneaux hebdomadaires



Evolution du volume d'heures hebdomadaires entre 2014 et 2017 par profil d'utilisateurs



Cette augmentation a surtout bénéficié aux associations et aux scolaires qui comptent une hausse (respectivement de +56h et +36h) de leurs heures hebdomadaires entre 2014 et 2017.

La Ville de Paris enregistre de son côté +8h en 2017 (contre 0h en 2014).

A l'inverse, le Grand Public compte sur la même période, une baisse significative de son volume d'heures hebdomadaires (-77h), soit aucun volume d'heures comptabilisées pour l'année 2017.

1^{er} arrondissement

Caractéristiques et chiffres clés de l'utilisation des aires sportives par les associations (hors créneaux utilisés sur les vacances scolaires)

Des aires sportives qui s'adressent aux associations implantées sur l'arrondissement, mais attractives pour les associations des arrondissements limitrophes

Les associations, principales utilisatrices des aires sportives, mobilisent, en 2017, près de 224 heures chaque semaine (53% des créneaux). Sur la même année, ce sont, au total, 31 associations qui bénéficient de créneaux (+35% par rapport à 2014).

L'accès aux aires sportives par les différentes associations se caractérise par les éléments suivants :

- Les associations renouvellent majoritairement les créneaux d'une année sur l'autre (pour 52% d'entre elles).
- Seules 10% d'entre elles ont enregistré une hausse des volumes de créneaux mis à disposition.
- La politique d'accès aux aires sportives a permis à 10 nouvelles associations de bénéficier de créneaux. A contrario, 2 structures ne réservent plus d'heures en 2017.
- 42% des associations utilisatrices ont leur siège social sur l'arrondissement. Elles bénéficient majoritairement des créneaux existants : 117 heures en 2017 sur les 224 heures dédiées aux associations (soit 52% de l'ensemble des heures).
- Environ 21% des heures (soit environ 47 heures) sont également utilisées par les associations ayant leur siège social dans des arrondissements limitrophes (2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} arrondissements).

Chiffres clés des associations en 2017

31 associations en 2017 (contre 23 en 2014)

2 ne réservent plus de créneaux en 2017

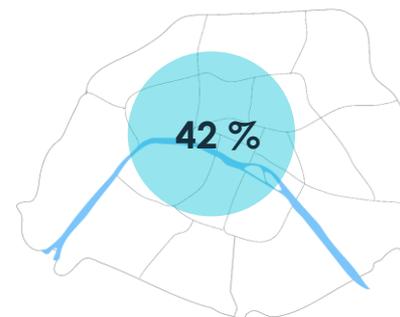
10 nouvelles associations en 2017

16 ont les mêmes vol. hor.

3 ont vu leurs vol. hor. augmenter

2 ont vu leurs vol. hor. diminuer

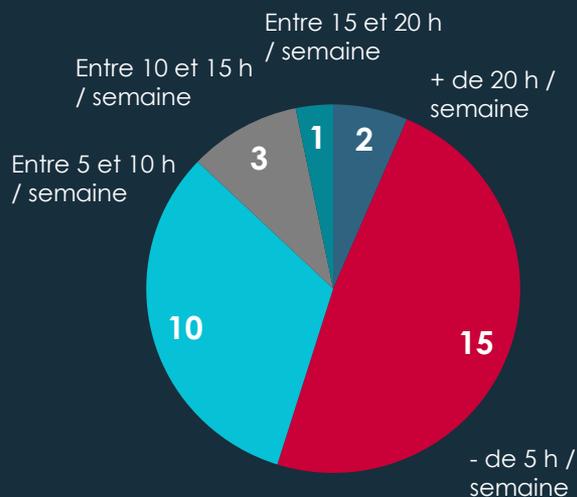
Poids des associations ayant leur siège sur l'arrondissement



42% des associations utilisatrices ont leur siège social sur l'arrondissement en 2017



Répartition du nombre d'associations selon leurs volumes de réservation hebdomadaire en 2017



Les 10 plus gros réservataires en 2017

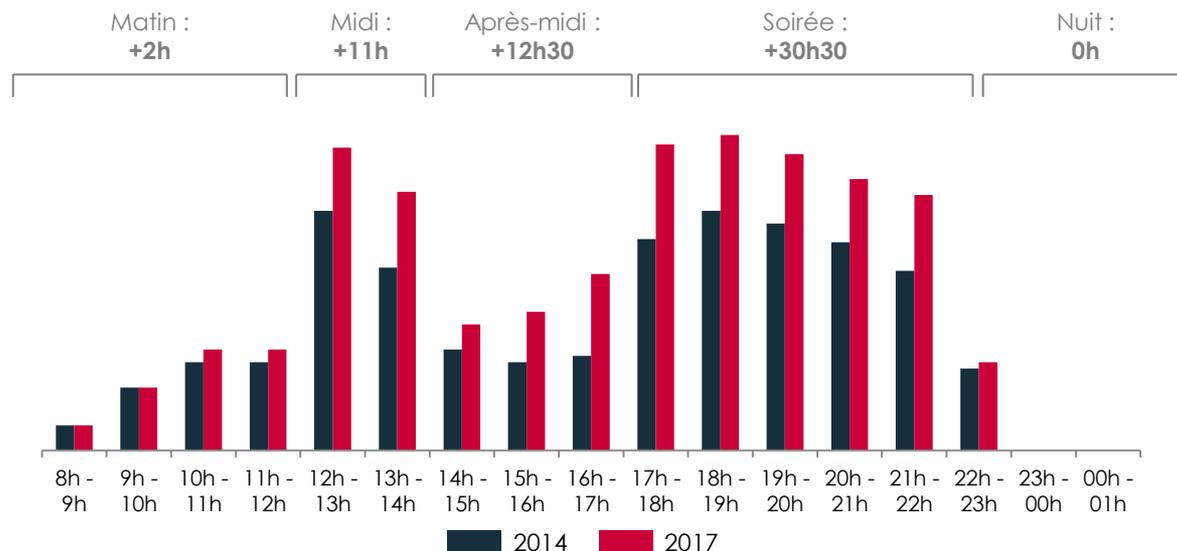
GRS PARIS CENTRE	30h00
JUDO PARIS CENTRE	24h00
FRENCH FREERUN ACADEMY	15h30
ART DU DEPLACEMENT ACADEMY BY YAMAKASI	14h00
TAEKWONDO MOUDOK KWAN	12h45
CERCLE OMNISPORTS PARIS CENTRE	11h00
LES MARINES SPORTIVES DU CENTRE DE PARIS	9h45
MOUVEMENT AUTONOME DE KARATE	9h30
ACADEMIE NATIONALE DE KUNG FU	9h00
CULTURE PARKOUR	8h00

Une hausse générale des heures hebdomadaires utilisées par les associations

Les heures hebdomadaires dédiées aux associations augmentent de 56 heures entre 2014 et 2017. La lecture des volumes d'heures par tranche horaire montre des pics de réservation élevés le midi (entre 12h et 14h) et la soirée (entre 17h et 20h en particulier).

Tous les créneaux voient leur volume global augmenter de 2014 à 2017, et en particulier ceux de fin de journée avec une nette augmentation (+ 30h30) de 17h à 23h.

Répartition des heures affectées aux associations par tranche horaire entre 2014 et 2017



Les associations sont principalement consommatrices d'un faible volume d'heures hebdomadaires : 15 associations sportives (48%) utilisent les aires sportives moins de 5 heures par semaine. À l'inverse, seules 2 associations occupent plus de 20 heures de réservation hebdomadaire, dont une qui compte 30 heures chaque semaine.

1 Une augmentation des volumes d'heures et de créneaux avec l'ouverture récente de la salle de parkour

Entre 2014 et 2017, les aires sportives enregistrent une variation très différente de leurs volumes de réservation. Ainsi, la création d'une salle de Parkour au centre sportif Suzanne Berlioux explique la très forte hausse (+53h30) du volume d'heures hebdomadaires des salles spécialisées.

Les dojos et salles d'arts martiaux ont vu leur nombre de créneaux légèrement baisser (-2), toutefois le nombre d'heures a quant à lui légèrement augmenté (+30mns).

Evolution du nombre d'heures et de créneaux hebdomadaires dédiés aux associations par type d'aires sportives

	2014-2015		2017-2018		Variation		
	Heures	Créneaux	Heures	Créneaux	Heures	Créneaux	
Athlétisme	0 h	0	0 h	0	0 h	0	
Courts de tennis / TEP	0 h	0	0 h	0	0 h	0	
Dojos et salles d'arts martiaux	55 h 30	31	56 h	29	+ 0 h 30	- 2	
Divers (boulodrome...)	0 h	0	0 h	0	0 h	0	
Gymnases	60 h	27	58 h 30	26	- 1 h 30	- 1	
Piscines	0 h	0	0 h	0	0 h	0	
Salles polyvalentes	52 h 30	32	56 h	34	+ 3 h 30	+ 2	
Salles spécialisées	0 h	0	53 h 30	25	+ 53 h 30	+ 25	
Terrains de grands jeux	0 h	0	0 h	0	0 h	0	
Total			168 h	90	224 h	114	+ 56 h + 24

1 Un arrondissement qui connaît **une augmentation** du nombre de ses aires sportives...

Sur la période 2014 à 2017, l'arrondissement a connu la création d'une nouvelle aire : une salle de parkour. Celle-ci a permis aux activités d'acrosport de connaître une augmentation de 53h30 soit près de 1 873 heures annuelles.

Dans le même temps, l'arrondissement n'a connu aucune fermeture ou perte de concession sur une aire sportive du territoire.

Nom du Centre Sportif	Type d'aire sportive	Volume horaire	Etat de l'aire sportive en 2017
Suzanne Berlioux	Salle de parkour	+ 53h30	Création

1 Une concentration du volume de créneaux autour de la gymnastique

La répartition des créneaux par famille d'activités sportives montre un manque de diversité de l'offre permise par les aires sportives de l'arrondissement, avec 10 familles de pratique différentes, qui regroupent 25 disciplines proposées par les associations en 2017.

- Les arts martiaux représentent la pratique sportive qui mobilise le plus de créneaux en 2017 (47 créneaux en 2017) avec un nombre d'heures en légère augmentation entre 2014 et 2017 (+3h, atteignant 89h15) et le même nombre de structures présentes (12 associations).
- En 2017, en 2^{ème} position, c'est la gymnastique (avec 3 disciplines recensées, dont un grand succès pour l'acrosport) qui comptabilise le plus d'heures (89h en 2017, soit 45h de plus qu'en 2014) et de créneaux (+22). Une augmentation importante du nombre de réservations liées à l'ouverture de la nouvelle salle de Parkour du gymnase Suzanne Berlioux.
- A contrario, le handball a connu une légère diminution de son volume d'heures entre 2014 et 2017 (-1h30) avec une association qui ne réserve plus de créneau pour cette dernière année.
- Entre 2014 et 2017, cet arrondissement n'a connu aucune création ou disparition de pratiques sportives.
- A noter qu'en 2017, la famille de discipline « Autre », présentée dans le tableau ci-dessous, intègre en particulier les activités multisports, le sport périscolaire et enfin la découverte sportive.





TOP 3 des familles de pratique ayant vu leur volume de créneaux augmenter entre 2014 et 2017 (en nombre d'heures)

Une variation très hétérogène des volumes de réservation entre les différentes familles d'activités sportives

1

	2014				2017				Variation en heures 2014-2017
	Nbre de pratiques	Nbre d'associations*	Volume d'heures	Nbre de créneaux	Nbre de pratiques	Nbre d'associations*	Volume d'heures	Nbre de créneaux	
Arts Martiaux	9	12	86h15	47	10	12	89h15	47	+ 3h00
Gymnastique	2	5	44h00	23	3	10	89h00	45	+ 45h00
Autre	1	2	4h00	2	3	4	13h00	5	+ 9h00
Badminton	1	2	8h30	3	1	2	8h30	3	-
Danse	4	3	6h15	4	3	4	6h45	4	+ 0h30
Football	1	2	5h00	3	1	2	5h00	3	-
Basket Ball	1	2	4h30	2	1	2	4h30	2	-
Volley Ball	1	1	4h00	2	1	1	4h00	2	-
Handball	1	2	4h00	3	1	1	2h30	2	- 1h30
Fitness	1	1	1h30	1	1	1	1h30	1	-

* Une association peut être comptabilisée plusieurs fois au sein des différentes familles de pratiques

Le goût pour les arts martiaux... mais le succès d'une nouvelle discipline en gymnastique : l'acroport



Arts Martiaux

Les arts martiaux enregistrent une augmentation de leur volume d'heures entre 2014 et 2017, même si le taekwondo connaît une baisse de -2h de son volume horaires sur la période.

	2014	2017	Variation
Judo	20 h	20h	/
Karaté	13 h	13h	/
Taekwondo	14h45	12h45	- 2h
Aïkido	11 h	11h	/
Kung Fu (Wu Shu)	8h30	9h	+ 0h30
Iaido	6h30	6h30	/
Capoiera	6 h	6h	/
Tai Chi Chuan	5 h	5h	/
Arts martiaux	/	4h30	+ 4h30
Self défense	1h30	1h30	/



Gymnastique

	2014	2017	Variation
Acrosport	/	42h30	+ 42h30
Gym. Rythmique	25 h	26h	+ 1 h
Gym. Divers	19 h	20h30	+ 1h30

La gymnastique connaît une variation très importante entre 2014 et 2017 avec l'acroport qui connaît un succès important (42h30 dédiées à la pratique) grâce à l'ouverture de la salle de Parkour.

1^{er} arrondissement

Le profil des pratiquants qui fréquentent les aires sportives de l'arrondissement

1

Eclairages méthodologiques sur les données recueillies, le cadre d'analyse et les points de vigilance quant à l'interprétation des résultats

Au-delà de l'approche quantitative établissant une comparaison des volumes d'heures et de créneaux entre 2014 et 2017, il a été mis en place une démarche complémentaire permettant de disposer d'une approche qualitative visant à réaliser une photographie des pratiquants fréquentant les créneaux associatifs des aires sportives parisiennes. Cette approche repose sur une enquête en ligne, diffusée sur les mois de mai et de juin 2018, auprès des associations utilisatrices.

Caractériser les utilisateurs des différents créneaux questionne nécessairement le champ d'analyse à retenir, compte tenu de l'hétérogénéité des pratiques et des profils. A ce titre, il est apparu essentiel de standardiser les données relatives aux pratiquants, afin que les résultats puissent :

- Etre comparés entre les arrondissements de la Ville de Paris, afin de faire émerger les spécificités de chacun.
- Permettre d'observer, si nécessaire, des évolutions dans le temps en s'appuyant sur des critères d'analyse identiques.

Cette standardisation des profils des utilisateurs s'est centrée sur 4 principaux critères : le sexe (homme / femme / mixte), les catégories d'âges (uniformisation des tranches d'âges), les orientations de pratique (compétition / loisirs) et l'ouverture à des publics spécifiques (sport santé / handisport / sport adapté / sport féminin / sport senior). Ces critères ont permis de recueillir des données uniformes à l'échelle de Paris et ainsi faire émerger des spécificités sur les différents arrondissements.

Mais à l'inverse, ce choix de typologie induit en amont quelques précautions d'usage dans l'interprétation des données :

- La standardisation des données ne rend pas compte de la diversité des publics parfois accueillis au sein d'une association sportive sur un créneau dédié (les associations ont déclaré la tranche d'âge majoritaire dans le cas d'une diversité des publics accueillis).
- Les résultats sont issus des déclarations faites par les associations et soumis à leur interprétation. Cela peut conduire à certains biais déclaratifs et fausser la réalité des situations.
- Le recueil des profils a été mené sur chacune des plages réservées par la Ville de Paris à une association. Cette dernière a, parfois, pour une plage dédiée, plusieurs créneaux de pratique réunissant des profils différents sur chacun d'entre eux. Cette distinction n'a pas été faite dans la présente analyse.

1 Préambule sur le périmètre et la représentativité des données au regard des volumes de créneaux existants

L'enquête en ligne a été adressée à l'ensemble des associations utilisatrices présentes sur l'arrondissement, via le fichier des réservataires tenu par la Ville de Paris. De ce fichier, ont été soustraites les associations suivantes :

- Associations qui se sont désabonnées volontairement de l'enquête.
- Associations pour lesquelles le contact n'était pas à jour et sans possibilité d'actualisation.
- Associations n'utilisant que des locaux administratifs et salles de réunion (non intégrées dans le périmètre de l'étude).

Ainsi, le périmètre de l'enquête a été corrigé pour ne se concentrer que sur les associations réservataires de créneaux en 2017, disposant de coordonnées à jour et n'ayant pas signifié leur désaccord dans le cadre de l'étude. Cela concerne, pour le 1^{er} arrondissement, un total de 23 associations ciblées.

Sur cette base, le taux de retour à l'enquête est de 78,3 % en volume d'associations et de 76,5% en nombre de créneaux renseignés.



78,3%

Taux de retour des associations de l'arrondissement

Taux de retour et représentativité globale au regard du volume d'associations répondantes

	1 ^{er} arrondissement	%	Ville de Paris	%
Volume d'associations ciblées (périmètre corrigé)	23	/	1 294	/
Volume d'associations répondantes	18	78,3%	1 059	81,8%
Nombre de créneaux ciblés	85	/	15 239	/
Nombre de créneaux renseignés	65	76,5%	13 139	86,2%
Volume horaire ciblé	163h30	/	25 885 h	/
Volume horaire renseigné	124h30	76,1%	22 083 h	85,3 %

Ainsi, les taux de retour, tant au niveau du volume d'associations répondantes que de volume d'heures renseignées donnent une vision représentative de l'identité sportive de l'arrondissement sur les créneaux associatifs occupés en 2017-2018.

La représentativité des associations répondantes à l'enquête au regard de leurs poids dans le volume de créneaux utilisés

Parmi les associations répondantes, il est observé une réelle représentativité des structures selon les volumes de créneaux qu'elles utilisent chaque semaine. Ainsi, les taux de retour des associations, selon leur poids en tant que réservataires, est le suivant :

18 associations
répondantes sur
l'arrondissement

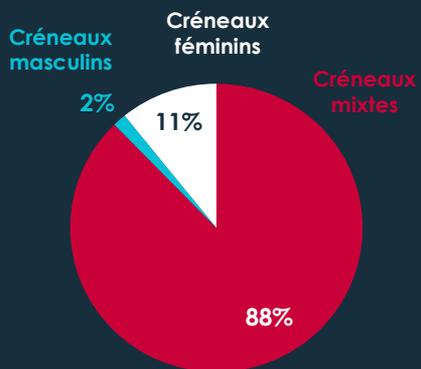
Représentativité des répondants selon le volume de créneaux réservés

		Volume d'associations concernées	Volume de répondants
Associations de plus de 200 créneaux		0	0
Associations entre 100 et 200 créneaux		0	0
Associations entre 50 et 100 créneaux		0	0
Associations entre 20 et 50 créneaux		0	0
Associations entre 10 et 20 créneaux		1	1
Associations entre 5 et 10 créneaux		5	5
Associations ayant moins de 5 créneaux		17	12

Ainsi, les associations comptant moins de 5 créneaux par semaine, qui représentent 74% des associations ciblées, ont également largement participé avec un taux de retour de plus de 70%. De même, dans le périmètre retenu, la totalité des associations importantes en volume de créneaux sur l'arrondissement (plus de 10 créneaux), ont participé à l'enquête sur les profils de leurs pratiquants.

Ainsi, les retours enregistrés permettent de disposer d'une photographie relativement juste du profil des usagers sur les différents créneaux ouverts aux associations.

Des créneaux qui s'ouvrent avant tout dans une **logique de mixité** entre les femmes et les hommes, jeunes ou non...



Les créneaux de l'arrondissement se caractérisent par le poids des créneaux mixtes qui représentent 88% des plages dédiées. Cela s'explique principalement par le poids des disciplines sportives qui permettent une réelle mixité des pratiquants (gymnastique, tai chi...) où les heures sont mobilisées indistinctement du sexe des pratiquants.

Si les pratiquants sont, pour la majorité, adultes (47% des créneaux sont au profit d'un public ayant entre 17 et 45 ans), le volume de créneaux associatifs dédié aux enfants et aux plus jeunes (moins de 16 ans) s'avère toutefois plus important qu'au niveau de la Ville (46,8% sur l'arrondissement contre 37,5% à l'échelle de Paris). La part des personnes de plus de 45 ans est, à l'inverse, plus faible (6% contre 12,8%).



Poids du volume horaire par tranche d'âge

	1 ^{er} arr.	Ville de Paris
Moins de 7 ans	4%	3,5%
7 à 12 ans	12,2%	14,9%
13 – 16 ans	30,5%	19,1%
17 – 45 ans	47,2%	49,6%
46 – 59 ans	4,4%	9,6%
60 ans et plus	1,6%	3,2%

Répartition des créneaux associatifs par tranches d'âges et par sexe



	Créneaux mixtes		Créneaux féminins		Créneaux masculins	
	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%
Moins de 7 ans	5 h	4,6%	-	-	-	-
7 à 12 ans	10h30	9,6%	5 h	35,2%	-	-
13 à 16 ans	34 h	31%	4 h	31,5%	-	-
17 à 45 ans	52 h	47,9%	4h30	33,3%	2 h	100%
46 à 59 ans	5h30	5 %	-	-	-	-
60 ans et plus	2 h	1,8%	-	-	-	-
Total	109 h		13h30		2 h	

L'arrondissement se caractérise par la faiblesse des créneaux spécifiquement dédiés à la pratique féminine ou masculine, alors même que l'offre sportive a longtemps été pensée dans cette séparation des sexes sur les différentes disciplines. Les associations de l'arrondissement ne déclarent ainsi que 2 h de créneaux ouverts uniquement à la population masculine.

Le poids du loisir et de la compétition par famille de disciplines

1

Légende

 Familles de disciplines à dominante « **compétition** »

 Familles de disciplines à dominante « **loisir** »

L'arrondissement se caractérise par le très faible poids de la pratique compétitive, qui ne représente que 27% des heures hebdomadaires. Ainsi, l'offre sportive est essentiellement pratiquée dans une logique de loisir, où les arts martiaux et la gymnastique en constituent les principaux fers de lance.

	Loisir	En %	Compétition	En %	Total (en h)
Arts martiaux	38h30	63,4%	22h15	36,6%	60h45
Autre	13h00	100,0%	-	-	13h00
Badminton	6h00	70,6%	2h30	29,4%	8h30
Danse	4h45	100,0%	-	-	4h45
Football	1h30	100,0%	-	-	1h30
Gymnastique	23h30	79,7%	6h00	20,3%	29h30
Handball	-	-	2h30	100,0%	2h30
Volley-ball	4h00	100,0%	-	-	4h00

66,7%

des clubs ne proposent que des créneaux loisirs à leurs adhérents (contre 58,5% à l'échelle de Paris)



1h49

Durée moyenne d'un créneau loisir

Des créneaux « loisirs » qui offre une **pratique peu diversifiée** et principalement à destination du **public adulte**

Les évolutions constatées au niveau national avec la « perte de vitesse » des pratiques compétitives au profit des pratiques de loisirs sont également constatées à l'échelle de Paris. Mais cela est encore plus marqué sur le 1^{er} arrondissement où les pratiquants loisirs, qui fréquentent des créneaux réguliers sans logique de compétition (ou qui participent à des compétitions avec une intensité faible) sont largement majoritaires : les créneaux qui leur sont consacrés représentent en effet 73% du total des heures hebdomadaires renseignées par les associations répondantes (contre 60% à l'échelle de Paris).

De plus, 2 fois plus de créneaux (34,3% contre 16,4% sur Paris) concernent des disciplines qui ne sont affiliées à aucune fédération (signe d'une pratique avant tout de loisir). Ainsi, 2 éléments clés caractérisent la pratique loisir sur l'arrondissement :

Une offre de loisir peu diversifiée

71%
des créneaux « loisirs » se concentrent sur 2 familles (arts martiaux et gymnastique)

Une plus faible offre pour les seniors

2,4%
des heures hebdomadaires « loisirs » sont dédiées aux seniors (5% sur Paris)



L'arrondissement compte relativement peu de familles de pratiques (6 familles). L'offre de loisirs associative centrée sur les arts martiaux et la gymnastique (71% du volume d'heures dédié aux loisirs) peut expliquer la prépondérance des adultes sur les créneaux mobilisés (52% des créneaux accueillent un public de plus de 17 ans).

Pour autant, la part des créneaux hebdomadaires s'ouvrant davantage aux seniors, malgré leur part grandissante, est relativement faible (2,4%). A l'inverse, malgré une offre peu diversifiée, le poids des jeunes est réel dans la pratique de loisir (48% contre 34 % à l'échelle de Paris).

Une pratique compétitive qui répond davantage aux attentes des adolescents et adultes

Si l'offre de pratique en club s'est historiquement constituée autour de la compétition, les créneaux dédiés à la compétition sportive sont relativement peu présents sur l'arrondissement que ce soit pour les entraînements ou les matches (26,7% des heures hebdomadaires, avec 33 h).

Poids des créneaux dédiés à la compétition (associations répondantes uniquement)

	1 ^{er} arrondissement		Ville de Paris	
	Créneaux	Heures hebdo.	Créneaux	Heures hebdo.
Volume	15	33 h	4 741	8 680 h
%	23,1%	26,7%	36,3%	39,5%

Les créneaux dédiés à la pratique compétitive touchent encore majoritairement un public mixte (77% des heures environ). Il est à noter que l'arrondissement ne compte aucun créneau spécifiquement dédié à la compétition aux hommes.

Les créneaux de compétition pour les femmes représentent, quant à eux, 22% de l'offre et, pour 80% d'entre eux, ils concernent principalement les jeunes filles de moins de 16 ans, signe du développement de la gymnastique (+ 45 h sur l'arrondissement entre 2014 et 2017).

Répartition du volume horaire (en %) des pratiquants « Compétiteurs » de l'arrondissement par tranches d'âges et par sexe

	1 ^{er} arrondissement			Ville de Paris		
	Femmes	Hommes	Mixte	Femmes	Hommes	Mixte
Moins de 7 ans	-	-	-	0,4%	0,2%	0,6%
7 à 12 ans	40%	-	5,8%	14,5%	13,1%	12,2%
13 à 16 ans	40%	-	30,1%	28,6%	26,3%	32,9%
17 à 45 ans	20%	-	64,1%	54,8%	55,7%	50,7%
46 à 59 ans	-	-	-	1,8%	3,2%	3,3%
60 ans et plus	-	-	-	-	0,9%	0,3%

Lecture : 40% des heures réservées à la compétition pour un public féminin concernant la tranche d'âge des 7-12 ans

6,7%

des créneaux « compétition » sont dédiés aux matches (2h30) contre 13% à l'échelle de Paris

33,3%

des associations disposent de créneaux réservés à la compétition (avec des créneaux loisir ou non) contre 41,5% à l'échelle de Paris



Durée moyenne d'un créneau « compétition »

2h13

1 Une pratique compétitive minoritaire, et principalement orientée vers des disciplines d'arts martiaux

Au total, 7 disciplines sont proposées en compétition que ce soit au niveau infra ou supra régional. Contrairement aux données observées à l'échelle de Paris, il est observé un réel équilibre entre les pratiques de niveau régional et /ou départemental et les disciplines ayant des créneaux dédiés à une pratique de niveau pré-national ou national.

La pratique compétitive se concentre essentiellement sur le taekwondo, le judo et le karaté qui représentent plus de 53% des créneaux « compétition ».

Enfin, si 58 % des créneaux dédiés au bon ou au haut niveau relèvent de disciplines olympiques, l'arrondissement ne concentre que 10h30 de créneaux chaque semaine.

58%

des heures dédiées à la pratique compétitive de niveau pré-national ou national concernant des disciplines olympiques

	Départemental / Régional
Vol. total des h	15h30
% du total des h. compét.	46,6%

	% des heures par discipline	Volume d'h
Judo	32,3%	5h00
Taekwondo	32,3%	5h00
Gymnastique divers	19,4%	3h00
Handball	16,1%	2h30

	Pré-national / National
Vol. total des h	17h45
% du total des h. compét.	53,4%

	% des heures par discipline	Volume d'h
Taekwondo	23,9%	4h15
Karaté	19,7%	3h30
Gymnastique divers	16,9%	3h00
Arts martiaux	25,4%	4h30
Badminton	14,1%	2h30

Disciplines inscrites en 2018 au programme des Jeux Olympiques d'été (base JO 2020)

0%

des heures sont spécifiquement dédiées au « handisport » ou au « sport adapté » (contre 1,4% à l'échelle de Paris)

Des créneaux qui s'ouvrent ou qui ont la capacité à s'ouvrir à des publics spécifiques

1

Au-delà de s'adapter aux motivations des habitants (loisirs, compétitions...), l'attribution des créneaux constitue un levier d'accessibilité pour tous les publics et pour le public en situation de handicap plus particulièrement. Sur la base de leurs déclarations, les associations affichent leur volonté de s'ouvrir au plus grand nombre et de veiller à la mixité des publics. Ce sont ainsi plus de 23% des associations qui déclarent disposer de créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique...

Volume et poids des associations déclarant accueillir des personnes en situation de handicap

	1 ^{er} arrondissement		Ville de Paris	
	Volume	%	Volume	%
Nombre d'associations déclarant ouvrir des créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique	6	33,3%	246	23,2%

Ainsi, parmi les associations répondantes, 35,2% des heures hebdomadaires sont déclarées comme accueillant (ou pouvant accueillir) des publics en situation de handicap, que les créneaux soient ou non spécifiques au public visé. Cela représente en 2017, un volume de 65 heures de pratique hebdomadaires. Au-delà de cette mixité affichée, aucun créneau n'est dédié sur l'arrondissement aux personnes en situation de handicap.

Poids des heures hebdomadaires spécifiquement dédiées aux personnes en situation de handicap

	1 ^{er} arrondissement		Ville de Paris	
	Volume d'heures	%	Volume d'heures	%
Handisport	-	-	158 h	0,7 %
Sport adapté	-	-	147 h	0,7 %
Total	-	-	305 h	1,4 %

Des créneaux qui ne visent pas particulièrement des publics spécifiques

Les associations de l'arrondissement proposent essentiellement des créneaux loisirs, dans une logique mixte, tant en matière de sexe que d'âge. Ce positionnement très marqué, ne se traduit pas par la création de créneaux spécifiques en faveur du public féminin, du public senior ou encore orientée vers une logique de prévention et de santé.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer en partie l'absence de ces créneaux :

- La typologie des disciplines proposées sur l'arrondissement s'adapte déjà aux attentes du public féminin ou senior (gymnastique, arts martiaux...).
- Les créneaux loisirs proposés s'inscrivent d'ores et déjà dans cette logique d'entretien, de bien être et de santé.
- Le faible volume d'aires sportives et de créneaux disponibles sur l'arrondissement ne permettent pas aux associations de diversifier leur offre d'activités.

Poids des volumes horaires déclarés comme étant dédiés à des créneaux autour du...

	1 ^{er} arrondissement		Ville de Paris
	Volume d'h	%	%
Sport santé	3 h	2,4%	7,6%
Sport féminin	6 h	4,6%	5,4%
Sport seniors	1h30	1,2%	2,8%

Nombre d'associations déclarant proposer des créneaux autour du...

	1 ^{er} arrondissement		Ville de Paris
	Volume d'associations	%	%
Sport santé	2	11,1 %	19,5%
Sport féminin	2	11,1%	13,9%
Sport seniors	1	5,6%	9,3%

Comme évoqué précédemment, la demande relative à la pratique sportive tend, depuis plusieurs décennies, vers une diversification des leviers de motivation des pratiquants, sous l'impulsion de la féminisation des pratiques et l'allongement de la durée de vie.

Cette évolution de la demande implique une capacité pour les clubs à ajuster leur offre aux besoins émergents des usagers mais également de veiller à l'accessibilité des équipements sportifs et à leur adaptation (qualité des infrastructures, créneaux sur le temps de midi, accès en horaires atypiques...) leur permettant ainsi de répondre à l'hétérogénéité des attentes.

Les familles de disciplines qui adaptent leurs créneaux autour de ces publics ou logiques de pratiques sont les suivantes :

Sport santé	Sport féminin	Sport seniors
Gymnastique	Arts martiaux	Arts martiaux
	Gymnastique	

1^{er} arrondissement

Focus sur les créneaux utilisés par
la Ville de Paris

1



1 La mobilisation des aires sportives par la Ville de Paris... entre gestion et animation

100 % des heures
sont dédiées à
l'animation sportive

La Ville de Paris utilise 8 heures hebdomadaires de créneaux en 2017. Elle n'en utilisait aucune en 2014.

L'ensemble des créneaux utilisés par la Ville de Paris est dédié à l'animation (dispositifs DJS), ce qui représente 8 heures par semaine.

Evolution des différents créneaux de la Ville de Paris entre 2014 et 2017 (en volume d'heures hebdomadaires)

	2014	2017	Variation
Créneaux compétition	-	-	-
Dispositifs DJS	-	8 h	+ 8 h
Equipements jeunesse	-	-	-
Autres directions	-	-	-

Glossaire

Centre sportif

Un « centre sportif » est un lieu caractérisé par une adresse (ex.: Centre sportif Suzanne Berlioux, Forum des Halles, 10 Place de la Rotonde 75001 Paris), où est(sont) implantée(s) une (ou plusieurs) aire(s) sportive(s).

Aire sportive

Une « aire » sportive est une surface permettant à elle seule, la pratique d'une ou plusieurs activités sportives. L'aire sportive est l'espace élémentaire de pratique. (ex.: dans le cas d'une piscine, un grand bassin et un petit bassin représentent DEUX aires sportives).

Créneau de réservation

Un créneau est une plage de réservation d'une aire de pratique sportive pouvant aller en 2017 de 30 minutes à 10 heures par jour.

Salle spécialisée

Une salle spécialisée est une aire sportive qui est réservée à la pratique d'une seule activité sportive ou adaptée en alternance de plusieurs activités grâce à des rangements ou des aménagements adéquats (ex.: une salle d'escrime, une salle de tennis de table, une salle de gymnastique artistique...).

Salle polyvalente

Une salle polyvalente est une aire sportive qui permet l'accueil de plusieurs activités sportives sans aménagement particulier de l'aire sportive. (ex.: une salle de danse, une salle de fitness/cours collectif...).

Liste des familles et pratiques sportives sur l'arrondissement

Familles de discipline	Pratiques recensées
ARTS MARTIAUX	Aïkido Arts Martiaux Capoeira Iaido Judo Karaté Kung Fu (Wu Shu) Self défense Taekwondo Tai Chi Chuan
AUTRE	Découverte Sportive Multisports Sport Periscolaire
BADMINTON	Badminton
BASKET BALL	Basket Ball
DANSE	Danse (Autre) Danse Africaine Hip-Hop Modern-Jazz
FITNESS	Step
FOOTBALL	Foot En Salle
GYMNASTIQUE	Acrosport Gymn Divers Gymn Rythmique
HANDBALL	Hand Ball
VOLLEY BALL	Volley Ball

Ce document s'inscrit dans un ensemble de 20 fiches territoriales, pour chacun des arrondissements parisiens, portant « sur l'utilisation des équipements sportifs par le public associatif »



Ville de PARIS
Direction de la Jeunesse et des Sports

Publication : Direction Jeunesse et Sports, Ville de Paris
Traitement des données : MOUVENS
Rédaction et mise en page : MOUVENS
Crédits Photos : Ville de Paris
Diffusion : Septembre 2018